



Trouble a l'ordre public ?

Par **AlexandreMM**, le **06/01/2014** à **19:28**

Bonjour ,
j'étais sur un tchat gratuit sans inscription avec un ami et on donner un rendez vous bidon a une personne, il a decouvert que c'était faux et nous a dit qu'il aller porter plainte pour trouble a l'ordre public je pense que cella est impossible mais dans le doute je prefere demander si nous risqu'on quelque chose merci.